

# APPEL À CANDIDATURES

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) regroupe 88 États et gouvernements membres de plein droit, membres associés et observateurs répartis sur les cinq continents, rassemblés autour du partage d'une langue commune : le français. Consciente des liens que crée entre ses membres le partage de la langue française et de valeurs universelles, elle œuvre au service de la paix, de la coopération, de la solidarité et du développement durable.

<b>Titre du poste :</b>	<b>Chauffeur-coursier</b>
<b>Unité administrative :</b>	Représentation permanente auprès de l'Union européenne
<b>Lieu d'affectation :</b>	Bruxelles, Belgique
<b>Statut et grade :</b>	Recrutement local - niveau S3, grade S3-1/S3-6
<b>Durée de l'engagement :</b>	3 ans renouvelables, assortie d'une période probatoire de 6 mois, possibilité de renouvellement en CDI à l'issue des 3 ans
<b>Traitement annuel de base :</b>	Entre 29 618 euros et 34 063 euros en fonction du profil
<b>Autres avantages :</b>	Allocations et indemnités prévues par le Statut du personnel et participation au régime de prévoyance de l'Organisation.
<b>Date limite d'envoi des candidatures :</b>	<b>Le 24 mars 2019</b>
<b>Numéro de l'appel à candidatures :</b>	<b>AC/DRH, N°03/2019 du 26 février 2019</b>

## FONCTIONS PRINCIPALES

La Représentation permanente de l'OIF auprès de l'Union européenne est le relais de l'action diplomatique et politique de la Secrétaire générale au sein des institutions européennes, ainsi que du Groupe des pays ACP. Elle veille à favoriser les échanges d'informations, le dialogue et la coopération dans le cadre des relations institutionnelles liant la Francophonie à ces différentes organisations.

L'Organisation internationale de la Francophonie recrute pour sa Représentation permanente auprès de l'Union européenne (RPUE), un(e) Chauffeur. Sous l'autorité du Représentant permanent, le (la) titulaire du poste devra prendre en charge toutes les liaisons, nécessaires au fonctionnement de la Représentation (transport de personne, de colis, de courrier, etc.); informer et assister les personnes transportées, exécuter les formalités administratives nécessaires du véhicule et effectuer l'entretien quotidien, le nettoyage du véhicule ainsi que la tenue des documents de bord.

Le (la) titulaire du poste devra :

- véhiculer le Représentant permanent ou/et les membres de son équipe ;
- accueillir et véhiculer les délégations et personnalités de passage ;
- déposer / reprendre ou reprise de courriers, documents et équipements chez des partenaires ;
- contrôler et entretenir le véhicule de service (bon fonctionnement, nettoyage, contrôle technique, bonne tenue des documents de bord).
- accomplir, selon les besoins, diverses opérations annexes (port de charges et de bagages) ;
- s'acquitter, selon les besoins, d'autres tâches, qui lui sont assignées.

## CRITERES DE SELECTION

Le (la) candidat(e) au poste doit :

- être ressortissant(e) d'un État ou gouvernement membre de l'OIF et détenir une autorisation de travail à plein temps sur le territoire belge en cours de validité au moment de la candidature;
- être titulaire du permis B ;
- avoir une bonne maîtrise de la conduite et respecter le code de la route ;
- avoir une expérience de chauffeur d'au moins dix ans ;
- être flexible, ponctuel, loyal et discret conformément au mandat diplomatique de la Représentation ;
- bien maîtriser la langue française ;
- avoir une bonne présentation ;
- avoir une bonne connaissance de Bruxelles et planifier un trajet au mieux des intérêts du service.

Les candidatures (curriculum vitae et lettre de motivation) devront être envoyées avant le 24 mars 2019, par courrier électronique à l'adresse suivante : [reper.bruxelles@francophonie.org](mailto:reper.bruxelles@francophonie.org) ou par voie postale :

RPUE  
Place Saintelette 2  
1080 Bruxelles

**En raison du grand nombre de candidatures reçues, aucune information ne sera donnée par téléphone. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.**

*L'Organisation internationale de la Francophonie est une organisation non-fumeur.*

*L'âge de départ à la retraite au sein de l'Organisation est fixé à 65 ans.*

*L'Organisation internationale de la Francophonie ne demande pas de frais ni d'information relative aux comptes bancaires des candidats à aucun stade du processus de recrutement ni pour la participation à des conférences ou à des formations. Les appels à candidature pour un poste, un volontariat ou un stage sont exclusivement diffusés sur le site officiel [francophonie.org](http://francophonie.org), le portail [jeunesse.francophonie.org](http://jeunesse.francophonie.org) et la [plateforme de recrutement de l'OIF](#), puis relayés sur les réseaux sociaux. L'OIF n'octroie pas de bourses d'études. Toute offre accompagnée d'une demande de règlement est frauduleuse.*